Le mot du maire

L'année 2012 se profile. Elle sera marquée notamment par des élections présidentielles suivies de près par les législatives.
Localement, peu de changements sont à attendre. Bien au contraire, quel qu'en soit le résultat, notre village doit continuer à être uni face au problème du quotidien.
Ce quotidien, de plus en plus dur pour les ménages qui subissent de plein fouet la crise monétaire, boursière, financière, conjoncturelle, …. les termes sont différents mais reviennent au même quand il s'agit de remplir le caddie. Je pense et je souhaite que ces échéances soient utilisées pour s'exprimer dans le bon sens du terme. Mais je ne voudrais pas politiser notre journal et le détourner de son objet. Quand je dis que notre village doit rester uni, c'est bien parce qu'il l'est et que chacun est conscient que cela contribue au bien être et au bien vivre à Bourg. Au risque de me répéter, jamais nous ne remercierons assez les personnes qui oeuvrent pour cela à hauteur de leurs moyens.

La fin de l'année est le moment privilégié pour présenter les vœux. Je vous présente donc les miens. Je souhaite à tous, santé, bonheur et prospérité, à votre famille ainsi qu'à vos proches et vous donne rendez-vous le 8 janvier 2011 à la salle de convivialité pour une petite rencontre amicale.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Edito

Un projet

Au risque de se répéter, il y a encore beaucoup à faire au village en matière d'environnement, d'embellissement et de mise en valeur du patrimoine, en comparaison de certains villages des alentours qui, il est vrai, bénéficient de moyens financiers plus conséquents et de services appropriés. Mais la commune de Bourg a un atout appréciable et efficace : à l'instigation de la municipalité, il s'est formé une équipe de bénévoles qui, au fil des années, a déjà réalisé de nombreux travaux : bûcheronnage, débroussaillage, élagage, entretien des réseaux, point à temps, maçonnerie, fleurissement … Ces actions permettent, non seulement de substantielles économies, mais aussi de fédérer les initiatives pour améliorer le cadre de vie et ainsi valoriser la commune.
Le programme des prochaines matinées de bénévolat est déjà bien rempli. Mais, cette année, les bénévoles ont décidé de se mobiliser autour d'un projet innovant : l'aménagement de l'espace autour de l'église en alliant le minéral, le végétal, l'eau et l'éclairage.
Ce projet sera réalisé en plusieurs étapes. Les abords de l'édifice ayant été débarrassés de la végétation envahissante, il est prévu, au mois de septembre, de poser des gaines et des grilles d'écoulement des eaux pluviales puis de mettre un nouveau revêtement sur les allées. Plus tard, au terme d'une réflexion collective, un aménagement paysager discret complètera la mise en valeur des abords de l'église.
Cet espace ainsi rénové créera entre la rue basse et la rue haute un lieu de passage accueillant et certainement plus emprunté.
Le réaménagement du parvis de l'église et de la place de la mairie avec la rénovation de la façade de la salle communale contribueront à créer au cœur du village un espace convivial plus attrayant donnant ainsi à la commune une belle image propice à l'accueil des nouveaux habitants.

AGENDA 2012

LE 8 JANVIER
VŒUX DE LA MUNICIPALITE

LE 4 MARS
MATINEE DE BENEVOLAT

LES 22 AVRIL ET 6 MAI
ELECTIONS PRESIDENTIELLES

LE 8 MAI
ARMISTICE 1945

LES 10 ET 17 JUIN
ELECTIONS LEGISLATIVES

LE 13 JUILLET
REPAS CHAMPETRE,
FEUX D'ARTIFICE

LE 29 JUILLET
VISITE COMMENTEE DU VILLAGE

PS : LE 16 NOVEMBRE.
2ème EDITION DE LA SOIREE
« BEAUJOLAIS »

LE 6 OCTOBRE
REPAS DES ANCIENS ELEVES DE BOURG

LE 11 NOVEMBRE
ARMISTICE 1918

LE 18 NOVEMBRE
REPAS DES AINES

le deuxième semestre 2011 en images

La rue du Château à neuf

La rue du château avait bien besoin de subir une cure de rajeunissement. Dans le cadre des travaux de voirie programmés avec la C.C.E.L. l'entreprise Probinord a effectué la pose d'un revêtement bicouche enrobé coulé à froid rendant la chaussée toute neuve. Sa couleur noire s'estompera avec le temps. Un dérasement d'accotement a été réalisé sur la route de Cohons, dans les combes et en des endroits ponctuels afin de faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Ces travaux font partie du programme entamé depuis 2 ans par la commune pour une réfection complète des voies communales.

Ambiance festive pour la fête nationale

C'est devenu la tradition pour la célébration de la fête nationale. Un repas champêtre est organisé chaque année par la municipalité dans un hangar aimablement prêté par un particulier. Le temps pluvieux et maussade n'a pas entamé l'optimisme des organisateurs qui ont préparé le feu d'artifice en début de soirée. A partir de 20 h, par petits groupes, en famille ou avec des amis, les invités sont restés quelques instants à l'extérieur pour se saluer ou prendre connaissance avec les nouveaux habitants. Pas moins de 120 personnes se sont ensuite installées autour des tables décorées aux couleurs nationales. Le mot de bienvenue prononcé par le maire a précédé l'apéritif servi dans une ambiance très vite animée et chaleureuse. Le buffet froid, copieux et varié, a réuni tous les suffrages, de même que les desserts préparés par les pâtissières du village. La nuit venue, le feu d'artifice a crépité dans un ciel devenu serein, offrant un spectacle haut en couleurs apprécié de tous. Avec la fraîcheur, chacun est revenu rapidement à sa place pour continuer la fête avec des rires et des chansons. Rien ne manquait pour que la fête soit réussie.

Les bénévoles au service du village

Quelque peu contrariée par la pluie, la première séance de bénévolat d'automne a réuni un groupe important de bonnes volontés à pied d'œuvre, de bonne heure le dimanche 4 septembre, prêts à effectuer dans la bonne humeur un programme de travaux bien chargé. Une première équipe s'est occupée de la voirie. Attelé à l'avant d'une balayeuse et à l'arrière d'un godet rempli de bitume à froid, un tracteur était suivi par les cantonniers du jour qui, armés de pelles, de balais et de râteaux ont rebouché les trous creusés dans la chaussée. La finition était assurée par un compacteur tiré par des bras musclés. La pluie ayant interrompu le travail, cette même équipe est allée nettoyer le cimetière, puis a raclé les caniveaux en hérisson de pierres afin de juger de leur état …Un programme de voirie tout trouvé pour une prochaine séance. Une deuxième équipe a réalisé une nouvelle plate-forme bétonnée pour la benne à verre, celle-ci devant être déplacée suite à la prochaine implantation de l'armoire de la fibre optique. A midi, tout le monde s'est retrouvé à la salle de convivialité pour faire le bilan de cette matinée de travail collectif.
Les responsables n'ont pas manqué de féliciter les bénévoles, notamment deux jeunes et de nouveaux habitants qui souhaitent s'investir dans la vie du village.

Les bouilleurs de cru font le point

Bilan satisfaisant pour les bouilleurs de cru du village qui ont tenu leur assemblée générale samedi 24 septembre à la mairie afin de préparer la prochaine campagne de distillation. Après avoir souhaité la bienvenue aux 11 membres présents et, en particulier, à deux nouveaux adhérents, le président Dominique Thiebaud à donné la parole au secrétaire Bernard Gouriet qui a fait le compte-rendu de l'assemblée générale 2010 et a présenté le bilan du repas amical du 13 février 2011 qui avait réuni 22 convives. Ensuite, le trésorier André Gouriet a présenté le bilan financier et, afin d'équilibrer le budget de fonctionnement, a proposé d'augmenter de 0,50 € la cotisation communale, ce qui a été adopté à l'unanimité par l'assemblée, portant la cotisation globale à 15 €, dont 5,50 € pour l'adhésion cantonale. Avec ses 14 membres, le président a souligné la bonne marche du syndicat. Les distillations pourront commencer à partir du 3 octobre jusqu'au 31 décembre, date de fermeture de l'atelier en raison du gel.

Retrouvailles ensoleillées des anciens élèves

Placée sous le double signe du souvenir et de l'amitié, la journée de retrouvailles annuelles des anciens élèves de M. Grépin et de l'école de Bourg s'est déroulée le samedi 1er octobre dans l'ancienne salle de classe devenue la salle de convivialité du village.

La joie de se retrouver a marqué un temps fort avant l'assemblée générale qui a réuni une vingtaine d'adhérents autour de la dynamique équipe organisatrice de cette journée.

Après l'enchaînement habituel du rapport moral au bilan financier en passant par la reconduction du bureau, l'assemblée a établi le programme des activités de l'année 2012 : réunion du C.A. en avril, randonnée pique-nique gourmand au printemps, et repas annuel le 6 octobre. Les 29 convives ont ensuite entouré la table de bienvenue garnie de délicieux amuse-bouches faits maison, accompagnés d'un apéro bourgeois tout en bleu au diapason avec le ciel de l'été indien actuel.

Le repas préparé par un traiteur de Vaux a rassemblé les suffrages de tous les participants qui n'ont pas manqué au cours de l'après-midi d'évoquer d'anciens souvenirs, de prendre des nouvelles des uns et des autres avec maintes histoires, poèmes et chansons.

Une promenade dans le village ensoleillé a conduit le groupe jusqu'au cimetière pour déposer une gerbe sur la tombe de Jeanne, la doyenne des anciens élèves, récemment décédée.

Chacun tardant à se séparer, la soirée s'est terminée par la traditionnelle soupe à l'oignon qui a mis un terme à cette excellente journée fort appréciée de tous.

Les bonnes volontés se mobilisent (à nouveau)

De nouveau, un bel exemple de bénévolat au village dimanche 30 octobre puisqu'une quinzaine de personnes étaient présentes dès 8h30 devant la mairie pour consacrer une partie de leur temps à des travaux d'intérêt collectif. Très vite, en fonction des compétences de chacun et du matériel utilisé, les équipes se sont constituées pour un programme bien établi : curage des cuvettes d'eaux pluviales, petits travaux de soudure, réinstallation du panneau d'affichage, enlèvement des fleurs annuelles et création de plates-bandes pour les plantations d'automne. Cette matinée de bénévolat a été aussi un fort moment d'humour et d'échanges propice à la découverte surprise de petit patrimoine et génératrice de projets. A midi, les bénévoles se sont retrouvés autour du verre de l'amitié, l'occasion de faire le bilan de la matinée et de préparer l'ordre du jour de la prochaine séance. Les organisateurs n'ont pas manqué de remercier les participants, notamment les nouveaux venus dont Hugo, qui n'a pas hésité à faire un déplacement de 300 km pour participer à cette séance matinale.

Repos pour les outils pendant …….

que les ouvriers rechargent les batteries

Première soirée beaujolais réussie

Vendredi 18 novembre, pour ne pas manquer à la tradition, une soirée beaujolais a été organisée par la commune à la salle de convivialité du village.

Plus de 40 personnes sont venues à ce rendez-vous gourmand pour déguster le précieux nectar rubis fruité, avec modération bien sûr, accompagné d'un menu composé de charcuteries, fromages, brioches et fruits qui a été fort apprécié. Une ambiance festive a régné tout au long de cette soirée qui sera sûrement reconduite l'an prochain.

11 Novembre : Une cérémonie bien suivie

Malgré la grisaille, en ce 11ème jour du 11ème mois de l'année 2011, à 11 heures, une cinquantaine de personnes étaient rassemblées autour du monument aux morts pour commémorer le 93ème anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918. Suivi avec recueillement, le cérémonial habituel s'est terminé par une Marseillaise reprise en chœur accentuant la dimension et la puissance du souvenir que le devoir nous appelle à préserver intactes au fil des générations. Comme il a été dit dans le message du Président de la République, le 11 novembre, mémoire d'un jour, doit devenir un jour de mémoire dédié à « tous les soldats morts pour la France au cours des différentes guerres ». L'assistance a été ensuite conviée à partager le verre de l'amitié à la salle communale.

Dimanche 20 novembre, les aînés de la commune se sont retrouvés à la salle communale pour partager le repas annuel organisé par la municipalité et le C.C.A.S. D'emblée, le soleil radieux qui baignait la salle a mis du baume au cœur des 39 participants réunis autour de tables joliment décorées et fleuries, chacun trouvant à côté de son assiette un petit pot garni de douceurs.

Le maire, Dominique Thiébaud a souhaité la bienvenue à tous, saluant particulièrement les nouveaux venus. Il a eu une chaleureuse pensée, partagée par tous, pour les absents retenus par des problèmes de santé. Le maître de cérémonie, Bernard, a ensuite ouvert le chapitre de l'année 2011 pour introniser avec solennité Noël, a qui fut remis «l'assiette d'or ». Un pétillant servi avec les amuses-bouches concoctés par les pâtissières du C.C.A.S., a introduit le succulent repas préparé par un traiteur de Vaux sous Aubigny. Odeurs et saveurs ont sollicité sans discontinuer les papilles des convives qui ont été servis comme des princes par les bénévoles du C.C.A.S. qui ont dispensé largement leur bonne humeur communicative.

Des souvenirs, des anecdotes, des chansons et de bonnes histoires ont émaillé la soirée qui s'est terminée par la soupe à l'oignon et les gâteaux et les pâtisseries faits maison très appréciés par l'assemblée ravie de cette journée de rencontre amicale et détendue.

Ambiance au beau fixe chez les aînés

les décisions du conseil

Conseil Municipal du 28 07 2011

- **Schéma départemental de coopération intercommunale :**

Après avoir pris connaissance du projet préfectoral dont la réalisation devra être achevée pour le 31 décembre 2011, le conseil a approuvé pleinement les propositions concernant la C.C.E.L., à savoir : l'intégration des 4 communes dites isolées : Chatenay-Vaudin, Beauchemin, Courcelles en Montagne et Mardor et le rattachement des communes de Faverolles, Marac et Ormancey suite à l'éclatement de la communauté de communes de la Vallée de la Suize. La C.C.E.L. regrouperait ainsi 24 communes (au lieu de 17) avec 15519 habitants. Par ailleurs, le conseil a mandaté la C.C.E.L. pour qu'elle examine avec attention l'éventuelle demande d'adhésion d'autres communes en cas de dissolution de communautés de communes voisines.
Le conseil a constaté que ce projet de schéma de coopération intercommunale prévoyait la dissolution du Syndicat d'électrification de la région de Langres (S.E.R.L.). A l'unanimité, les membres du conseil présents ont voté contre cette dissolution.

- **Reconduction de la convention d'assistance technique :**

Le conseil a décidé de reconduire la convention signée avec le Conseil Général pour l'adhésion à l'assistance technique pour l'environnement. La contribution pour l'année 2011 sera de 74,40 €.

- **Modification de l'intérêt communautaire : prise de compétence S.P.A.N.C :**

Le conseil a décidé d'approuver la modification des statuts de la C.C.E.L. dans le cadre des compétences facultatives au titre de l'aide aux communes et de déclarer d'intérêt communautaire, pour la gestion de l'assainissement non collectif, les missions obligatoires à partir de janvier 2012, soit : le contrôle de la conception et de la réalisation de nouvelles installations de même que le contrôle du bon fonctionnement des installations existantes.

- **En bref** :
  - Le conseil a accepté le chèque d'un montant de 1 295,17 € de l'assurance Groupama en remboursement du sinistre sur le parquet de la salle de convivialité.
  - Plusieurs travaux ont été réalisés cet été : élagage de haies, revêtement de la rue du château pour 3 229 € et dérasement des accotements de la route de Cohons pour 444 €.
  - Une demi-journée de bénévolat aura lieu le 4 septembre.

Conseil Municipal du 28 10 2011

- **Modification des statuts du SMTPL** :

Le maire a exposé au conseil que le Syndicat Mixte des Transports du Pays de Langres doit modifier ses statuts afin de pouvoir proposer des prestations de services à des collectivités extérieures au syndicat sous la forme de conventionnement. Après en avoir délibéré, le conseil a adopté, à l'unanimité, la modification de l'article 2 des statuts par ajout d'un 4ème alinéa, « dans le cadre de sa compétence de transport de personnes, le syndicat pourra réaliser sur la demande de collectivités extérieures, des prestations de services dont les conditions d'exécution et de rémunération seront fixées par convention ». Par ailleurs, le conseil a accepté l'adhésion au syndicat de la commune de Chanoy.

- **Assurance des risques statutaires** :

Le maire a présenté au conseil le contrat d'assurance statutaire souscrite par le centre de gestion pour le compte de la commune. Après en avoir délibéré, le conseil a décidé d'accepter la proposition de l'assureur Gras Savoye / Axa pour une durée de 4 ans, à compter du 1er janvier 2012. Le taux applicable aux agents titulaires et stagiaires affiliés à la CNRACL est de 6,18% pour la formule tous risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire. Le conseil a autorisé le maire à signer le contrat.

- **Cimetière** :

Suite à une demande pour l'achat d'une concession pour une sépulture cinéraire, le maire a exposé qu'il y aurait lieu de réfléchir sur l'opportunité, soit de mettre à disposition des familles des emplacements vides du cimetière pour ce genre de concession, soit de trouver un endroit pour les regrouper au même endroit. Après un large échange d'idées, le conseil a accepté le principe de créer ce genre de sépulture et demande au maire de se renseigner sur la possibilité de créer un espace cinéraire. Il conviendra d'établir un règlement concernant la mise à disposition aux familles des caves-urnes et d'en fixer le tarif en fonction de la solution retenue. Le conseil a demandé au maire de faire établir des devis pour établir le dossier qui fera l'objet de demandes de subventions et l'a autorisé à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

- **Demandes de subventions pour les travaux 2012** :

Deux dossiers seront inscrits au programme des travaux 2012 : la rénovation des sacristies et l'aménagement d'un espace préparation pour la salle de convivialité. Le conseil a autorisé le maire à déposer toutes les demandes de subventions possibles pour ces travaux, le coût prévisionnel étant de 15 000 € pour les sacristies et de 80 000 € pour l'aménagement de la salle de convivialité.

- **Remplacement d'une pompe** :

Une pompe de la station inférieure de Fontaine Blanche étant défectueuse, le conseil a donné son accord pour son remplacement et, comme la 2ème pompe est, elle aussi, très ancienne, le conseil a décidé l'achat de deux pompes, auprès de l'entreprise Monbillard au prix unitaire de 696 € HT, dépense à inscrire à la section investissement du budget eau et assainissement.

- **En bref** :

-Le conseil a accepté la participation financière de la commune aux frais de fonctionnement des écoles de Langres qui s'élève à 1 477 € pour l'année 2010/2011.

-Il a accepté le règlement de ses factures à EDF Collectivités par prélèvement automatique Banque de France.

-Il a décidé de renouveler son adhésion à l'Association La Montagne.

-Il a accepté le chèque de 66 € du Trésor Public relatif à un excédent de versement de la taxe foncière.

-Il a accepté, à l'unanimité moins une voix, le versement au Receveur Municipal d'une indemnité de 276,71 € pour les années 2008, 2009 et 2010.

-Il a désigné Fernand Prodhon, qui a donné son accord, pour suivre le dossier accessibilité et, notamment, accompagner le bureau d'études au cours de leurs interventions.

-Afin d'obtenir une qualité toujours égale de l'eau, il a décidé d'installer un javellisateur permanent à la station supérieure de surpression.

Le site Internet de BOURG « à l'écoute du monde entier »

A l'heure où le monde entier est branché sur Internet, qui ne se déplace plus sans son GPS ou s'envoie du MP3 aux oreilles ! C'est une plongée dans les grands débuts de l'ère de communication du 21ème siècle.

A nouvelle technologie, nouveau vocabulaire. Un outil très apprécié et indispensable « c'est Internet», il est devenu avant tout un atout supplémentaire au développement de l'être humain.
Tout à son début, les internautes ont alors commencé à surfer sur le net par curiosité, car c'était bien là, le but de l'opération d'intercepter agréablement le maximum de passionnés, ne connaissant pas de frontière. Il est évident que la mobilité des surfeurs était une condition préalable au développement gigantesque de ce nouvel outil.

Toujours plus vite, ce pourrait être la devise de tous les internautes.
Aujourd'hui grâce au haut débit, d'importants volumes d'informations circulent sur le réseau mondial, avec le web. Le métier d'agent chroniqueur a bien évolué de nos temps. Ses articles à propagation instantanée sont diffusés pratiquement en direct, sans pour cela nuire à la version papier.

Internet à BOURG

Le village de Bourg est entré dans l'ère moderne, en créant son propre site internet en 2010 destiné, à mieux communiquer les informations et les événements communaux.
Il suffit d'un clic sur l'onglet de**« bourg52.fr »** pour voir apparaître la rubrique du « journal de Bourg » et être immédiatement informé sur l'actualité de la vie au village.

Le bilan

D'année en année, le bilan du développement du site de bourg est positif. Le nombre de connexions en ligne au niveau national, et bien au delà de nos frontières, a fortement progressé depuis un an, avec un bond de plus de 80% de nouvelles visites.
L'analyse de la fréquentation du site de juin 2010 à juin 2011, permet de dresser une synthèse sur le nombre de visites et leurs provenances. Au total, 735 visites ont été générées sur l'ensemble des sources du trafic.

L'ensemble des sources du trafic

On distingue essentiellement deux types d'internautes : en premier, c'est nous tous, habitants de la commune et ses environs. Ils forment, à eux seuls, une bonne part d'écoute en pourcentage de connexions enregistrées. Quand au second, les personnes qui se sont connectées sur notre site l'ont fait par hasard par leurs moteurs de recherches. Ont-ils été sensibles au charme électronique de notre village ? Ils représentent, il est vrai, 68% du trafic. Ils constituent un véritable complément d'activité pour notre site.
Elles y sont parvenues en rédigeant des mots clés sur Google « bourg 52, bourg Haute-Marne, mairie de bourg 52, etc... Avec un pique de fréquentation au mois d'octobre 2010, leur temps moyen de lecture sur le site est de 5 minutes pour un nombre de feuilles consultées de 5 pages.

Leur provenance est disséminée uniformément. Toutes les régions de France sont représentées, comme le révèle le graphique ci-dessous. La région parisienne arrive en tête, suivie de peu par le Nord Pas-de-Calais, le Languedoc-Roussillon les talonne de peu. En bref, ce sont plus de 114 villes françaises qui ont fréquenté le site de Bourg, et a généré 692 connexions

Plus étonnant encore ! C'est la fréquence des pays étrangers sur ce site.17 territoires y sont répertoriés : la Belgique, la Suisse et l'Allemagne sont les grands représentants de l'Europe, tandis que seule, une ou deux connexions proviennent de Russie, de Tunisie, du Sénégal, voire du Canada. Leur temps moyen varie de quelques secondes à deux minutes au maximum. Il faut préciser que notre journal n'est disponible qu'en français. Une traduction en langue anglaise aurait un impact différent sur l'internaute.

En conclusion

La multiplication des accès à Internet dans le monde sera un gain de démocratie. Il s'agit, là encore, de rompre l'isolement des zones défavorisées. L'accélération des échanges d'informations permet de résoudre un moment pratique de convivialité entre les peuples.

Le déploiement du haut débit constitue un des plus importants projets du conseil général. L'actualisation des informations sur le site ne prendra plus que quelque secondes.

Le monde est désormais à portée de main du surfeur.

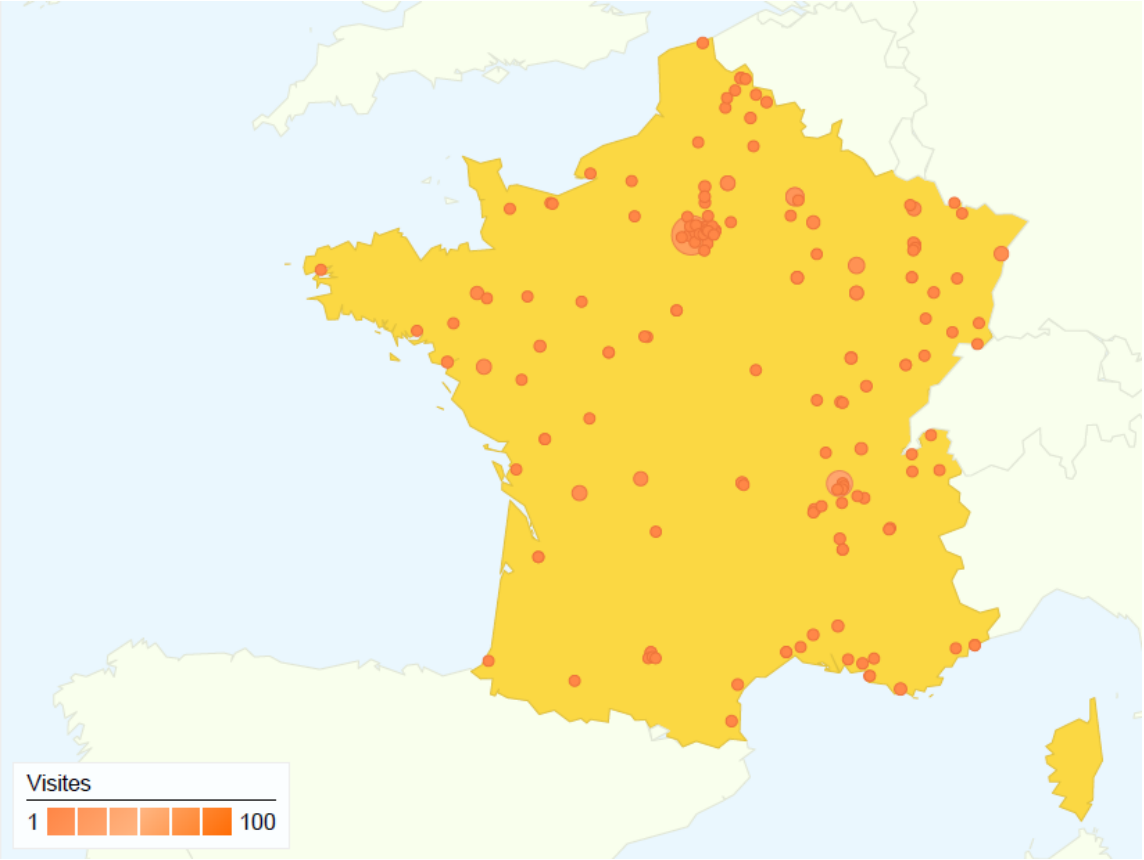

Le site de Bourg a été visité 692 fois depuis 114 villes
(Du 01 06 2010 au 01 06 2011)

Francis … une passion une voiture Goodwood.

Depuis toujours, une passion anime Francis Briet : la belle mécanique. Il est propriétaire d'un véhicule assez rare : une Peugeot 201 dans sa livrée coupé-spider de 1933 qui appartenait au château de Bourg et lui a été donnée par Luc De Vaux en 2000. Francis en a restauré la carrosserie en 2005, puis l'a laissée de côté quelque temps, jusqu'au jour où , lui et Sylvain Vachez ont pris la décision de participer à la plus importante manifestation européenne dédiée aux véhicules anciens :

Goodwood.

Préparation : Aussitôt, la restauration de la voiture s'est accélérée, avec minutie. Ainsi, il a fallu près de 7 h de travail par jante ! Tous les éléments ont été reconditionnés tout en gardant l'esprit d'origine . Ce fut une seconde naissance pour la Peugeot 201 coupé-spider. Il a fallu trouver les fuites d'huile sur le pont, rectifier des petites choses après chaque séance de roulage pour fiabiliser la voiture. Enfin ! La 201 est prête pour le grand départ le mardi 13 septembre, à 7h. Pour Francis et Sylvain, une véritable aventure commence…

Le périple aller et retour : 1ère étape à Cosne-sur-Loire, après 230 km de route, avec quelques soucis électriques d'allume-cigare…installé spécialement pour le GPS et recharger les téléphones. 2ème étape à St Cyr- les-Tours (190 km) et grosse révision normale des 500 km. Quelques petits ajustements s'imposent. 3ème étape à Ouistreham. Au niveau d'Argentan, arrêt dans un garage Peugeot tenu par un nommé Perdereau (eh oui ! le même nom que l'associé professionnel de Francis). Réparation de la roue AV gauche. Arrivée à Ouistreham à 17h30 et embarquement pour l'Angleterre. Débarquement à Porsmouth, après 5h30 de traversée. Convoi de 200 véhicules anciens pour Goodwood dont la Peugeot, avec une Bentley en ouvreuse et une Jaguar Mark 2 en voiture balai. Arrivée très remarquée à Goodwood quand la Peugeot a roulé sur les plaques alu qui protégeaient le gazon anglais du site de Lord March propriétaire des lieux (circuit de Goodwood, berceau des usines Rolls Royce). 4h pour découvrir une partie seulement des 10 ha de parking et bouche-bée devant des pièces exceptionnelles. Sur le circuit, courses de voitures anciennes merveilleuses de diversité, spectateurs en costumes d'époque, présence de pilotes connus (Jackie Stewart, Stirling Moss,…) Nuit dans un camping où sera laissée la tente « inrepliable » . 2ème jour encore plus émerveillant avec le ravitaillement servi dans des véhicules des années 50. Ils sont fous ces anglais ! Retour le dimanche..Porsmouth..La Normandie sous des trombes d'eau, puis une grande étape de 320 km pour Sully-sur-Loire.

Grosse maintenance mais seulement un verre d'huile consommé. Passage à Tonnerre et arrivée à Bourg à 18h, le mardi 20 septembre. Que de souvenirs pour Francis ! Même pas eu mal au dos tellement la Grand-mère était confortable !

Mais, déjà, L'équipe pense à Goodwood 2012, en Panhard PL17 cette fois.

Le voyage en chiffres :

Distance parcourue : 1 443 km sur 8 jours
Consommation : 198 litres d'essence additivée.
10 h de route en moyenne par jour.
Pointes vertigineuses à 70 km/h, montées à 15 km /h
Moyenne : 40 km/heure

Etat civil 2011

Ernest DOS SANTOS,
Mathilde JAUGEY ET
leur fille Inès

Simon DELAMARRE
Elodie BOILY
leurs jumeaux : Romane et Louis

Emmanuel BRAZIER,
Patricia ROUSSEL et
leurs fils : Julien et Nicolas

Florian ROY
Isabelle HURSON
leurs fils : Antoine et

Sont partis pour d'autres horizons : la famille BALLAND

Nous accueillons le petit dernier :

Paolo

Ils nous ont quittés en 2011.

Cinquième enfant d'une famille d'agriculteurs, **Charles ROUOT** est né à Bourg le 27 mars 1926. Il a fréquenté l'école communale jusqu'au certificat d'études, puis il a travaillé à la ferme familiale aux côtés de ses parents. En 1953, il a épousé une jeune fille de Saints-Geosmes, **Monique Mathey**. De leur union sont nés trois enfants, **Annick, Catherine et Jean-Paul** qu'il a eu la joie de voir s'installer au village, lui permettant de voir grandir ses sept petits enfants qui lui ont donné plus tard trois arrière-petits-enfants. Avec son épouse, il a repris l'exploitation agricole, travaillant sans relâche, souvent levé aux aurores. Il s'intéressait particulièrement à l'élevage du bétail.

Très jeune, il s'est investi dans la vie communale puisqu'il a été élu conseiller municipal sans discontinuer de 1957 à 1985, occupant le poste de 1er adjoint de 1965 à 1977, ce qui lui a valu de recevoir la médaille d'argent communale, départementale et régionale. Il a également été sapeur-pompier bénévole de 1951 à 1983.

Aller à la chasse, jouer aux cartes ou participer à des concours de quilles étaient ses distractions favorites. Il rendait volontiers service autour de lui. Arrivé à l'âge de la retraite, il aimait faire de longues promenades champêtres, surtout dans le bois du Parc. Malheureusement, sa santé s'est dégradée au fil des années, aidé au quotidien par son épouse et les services de soins à domicile. Hospitalisé depuis 6 mois, il s'est éteint, épuisé par la maladie le lendemain de Noël à l'âge de 84 ans.

Charles laissera le souvenir d'un homme courageux, honnête et dévoué.

Jeanne Lambert est née au village, le 7 janvier 1913, en Cherrey, le berceau de la ferme familiale exploitée par ses parents **Henri** et **Marthe Moussus**. Deuxième d'une fratrie de 5 enfants, elle a grandi dans l'esprit de ce temps, partagé entre l'école, la vie religieuse et l'aide à la ferme.

Le 15 novembre 1930, elle a épousé **Maurice Lambert**, un enfant du pays. De leur union sont nés 5 enfants : **Joseph, Odile, Janine, Chantal** et **Françoise**. Elle a eu ensuite la joie d'avoir 13 petits-enfants, 22 arrière-petits-enfants et 2 arrière-arrière-petits-enfants couvrant avec elle 5 générations qui n'ont jamais cessé de l'entourer avec attention et tendresse.

De son enfance, elle avait gardé les grands principes qui ont guidé sa vie :

-Travailleuse, elle s'est consacrée à sa grande famille, à la bonne marche de la maison et aux travaux de culture.

-Dévouée, elle a rendu service à son entourage en intervenant là où il y avait de la souffrance morale ou physique.

-Disponible et active au sein de la ligue contre le cancer, elle a organisé quelque temps des repas avec la confection de menus objets vendus pour la bonne cause.

-Cultivée, mélomane, elle aimait chanter et entretenait une correspondance assidue avec les siens et ses amis.

Après le décès de son mari en 1982, elle s'est installée à Langres en 1986 dans un appartement qui lui convenait mieux de par la proximité des commerces et à la portée des manifestations culturelles. Elle a alors pu assouvir sa soif de culture.

En 2005, elle a rejoint la maison de retraite de Percey, demeurant toujours attachée à son village, ne manquant pas lors des visites de ses proches et de ses amis de relater avec humour ses souvenirs du passé. Elle partageait son temps entre la lecture, l'écriture et surtout le scrabble, la grande passion de la fin de sa vie. Sa grande joie a été en 2008 de voir toute sa famille réunie autour d'elle pour ses 95 ans. Elle était le pilier de cette belle descendance dont elle était très fière.

Pour le village, c'est une page qui se tourne mais qui ne s'effacera pas car **Jeanne** a su transmettre, grâce à sa mémoire extraordinaire, le témoignage d'une époque rurale de traditions. Elle s'est éteinte le 6 août dans sa 99ème année au terme d'une vie bien remplie.

A tous, **Jeanne** laissera le souvenir d'une personne serviable qui avait une personnalité forte et attachante d'où émanait une grande énergie de vie.

INFOS PRATIQUES : QUOI DE NEUF ?

A retenir :

Mairie : - téléphone/fax - 03 25 88 01 23 - mairie.bourg@wanadoo.fr permanence le lundi de 16 h30 à 18 h 00

Site internet : **www.bourg52.fr**

Gendarmerie de Longeau : 03 25 88 42 04

Trésor **P**ublic - perception de Prauthoy : 03 25 88 31 10

du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00

Fermé au public le mercredi sauf rendez-vous.

Une boite à lettres est à disposition dans la cour de la mairie de Longeau, relevée le mardi matin à 8h00

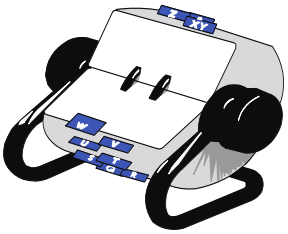

EDF (sécurité dépannage) : 03 25 32 19 53

Correspondant du journal : 03 25 88 42 70 (Bernard Gouriet)

Personnes relais (église) : 03 25 88 43 30 (Marie-Claude Gay)

Préparation aux cérémonies religieuses : Maryvonne Massotte, Marie-France Leprince et Marie-Claude Gay

Sonneurs de cloches : Laurent Gouriet et Philippe Massotte

Collecte des bouchons en plastique et liège : Gislaine André

Gardes particuliers : Oursly Chouet et Alexandre Liégé.

ATTENTION : la déchetterie mobile de Longeau est fermée

Transport à la demande par **TOP TRANSPORT Tel N° 0 800 330 130**

Notre village est desservi par : (cette liste n'est pas exhaustive)

Boulanger : les mardi, jeudi et samedi matin.

Fromagers : un le mardi et un le mercredi après-midi.

Marchand de primeurs : le jeudi après-midi.

Marchand de boissons : le jeudi matin 2 fois par mois et le 1er lundi de chaque mois

Prêt à porter "Odile vous habille" : 1 fois par mois.

ET LA FIBRE ?
QUOI DE NEUF DEPUIS LA DERNIERE FOIS ?

Le réseau Haute-Marne Numérique se déploie progressivement et le tronçon Langres – Longeau - Prauthoy - Val d'Esnoms - Rivière les Fosses devrait être opérationnel tout début 2012:

- les armoires d'hébergement ont été mises à disposition des 3 opérateurs qui seront présents : Orange, FREE et SFR,
- les raccordements électriques des armoires sont réalisés
- le tirage et le raccordement des câbles optiques sont en cours.
- La date d'ouverture commerciale sera déterminée en fonction de la date de fin de travaux du dernier des 3 opérateurs;
- à partir de cette date, tout client pourra souscrire un contrat d'abonnement auprès du fournisseur d'accès Internet qu'il aura choisi.

Il est important également de rappeler que le service offert sera alors le Triple-Play : accès Internet Haut Débit d'au moins 6Mbps, téléphonie sur Internet et TV sur ADSL.

Nous serez, bien sûr, informés dès que vous pourrez faire les démarches auprès des opérateurs.

A SUIVRE.....

Imprimé par nos soins - ne pas jeter sur la voie publique

Comité de rédaction : Dominique Thiebaud - Bernard Gouriet - Michel Pernot -Philippe Massotte - Aleth Moussus